

Convocation à l'assemblée générale annuelle

de votre Caisse Desjardins de Salaberry-de-Valleyfield

Le mardi 21 avril 2026 à 18h30



Pour participer à votre assemblée générale annuelle, rendez-vous à :

Hôtel Moco
40, avenue du Centenaire
Salaberry-de-Valleyfield

La première portion de l'assemblée générale annuelle se tiendra en **mode présentiel**. Cette formule implique que seuls les membres présents sur place pourront **voter séance tenante** sur certains sujets alors que tous les membres de plein droit seront appelés à voter sur d'autres sujets lors d'une **période de votation en différé** qui aura lieu au cours des quatre (4) jours suivant la rencontre.

En tant que membre, vous pourrez pendant l'assemblée :

- Prendre connaissance du rapport annuel pour l'année financière terminée au 31 décembre 2025
- Poser vos questions au conseil d'administration et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour
- Prendre connaissance de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)



Dans les 4 jours qui suivront la rencontre, vous pourrez:

- Voter sur la répartition des excédents annuels (ristournes)



Élection par acclamation

4 postes sont à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse. Trois (3) postes avec des mandats de 3 ans et un (1) poste avec un mandat de 1 an. Veuillez noter que la période de mise en candidature s'est terminée le 8 février à 17h00.

Personnes candidates à un poste au conseil d'administration

DESBIENS, Audrey	
GAGNON, Jean-François	
KAMA, Michèle	

Pour en savoir plus sur les personnes candidates, vous pouvez consulter le document de présentation sur le site internet suivant: www.desjardins.com/caisse-salaberry-valleyfield ou sur demande auprès de la Caisse.

En vue de faciliter votre participation à ce rendez-vous annuel, nous avons déposé sur le site internet de la Caisse, dans la section « assemblée générale et résultats financiers », un aide-mémoire sur les règles de procédure applicables lors de l'assemblée, le projet de procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2025 ainsi que le rapport annuel 2025.

Tous les membres de la Caisse sont convoqués à cette assemblée.